

revanche, **42% restent opposés à la loi, dont 24% qui montrent une opposition franche.** La ligne de fracture est avant tout politique, 88% des sympathisants de Gauche approuvant cette loi quand 67% des sympathisants d'Extrême-Droite et de Droite s'y déclarent opposés.

- Pour une majorité des opposants, le mouvement de la « Manif pour tous » ne doit pas prendre fin avec le vote de la loi. En effet, si 41% d'entre eux considèrent que le mouvement devrait s'arrêter, **59% estiment au contraire qu'il doit continuer.**
- Si la population française reste assez divisée sur cette question et bien qu'une majorité des opposants soutienne la poursuite du mouvement, **le thème du mariage et de l'adoption pour tous ne constitue pas aujourd'hui aux yeux des inscrits sur les listes électorales un thème de campagne prioritaire pour les futures élections municipales.** En effet, seuls 34% des Français souhaitent que ce thème occupe une place importante, dont 10% très importante, dans la campagne électorale qui se tiendra dans leur ville. Cela place la question du mariage et de l'adoption pour tous loin derrière les préoccupations économiques (93%), les attentes en termes de sécurité (90%) ou encore d'environnement (84%) et même loin derrière les activités culturelles et sportives dans la commune (68%).
- **61% des Français favorables à la loi et inscrits sur les listes électorales déclarent qu'ils ne pourraient pas, lors des prochaines élections municipales, donner leur voix à un candidat ayant pris ouvertement position contre la loi,** et 82% d'entre eux excluraient de voter pour un candidat ayant refusé de marier des homosexuels. Dans l'autre « camp », **68% des Français se déclarant opposés à la loi et inscrits sur les listes électorales déclarent qu'ils ne pourraient pas voter pour un maire ayant pris position publiquement en faveur de la loi** et 67% qu'ils ne pourraient accorder leur suffrage à un maire ayant célébré une union entre deux personnes de même sexe. Ainsi, les Français adoptent – dans leurs déclarations – des positions de principe assez fermes. Toutefois, au vu de la relative importance déclarée de ce sujet, il n'est pas certain que dans les urnes, la position des édiles et des candidats sur le mariage et l'adoption pour tous constitue un critère de choix aussi déterminant.

Dans le détail

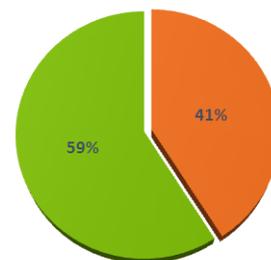
Une majorité de Français se prononce aujourd'hui en faveur de la loi Taubira, le socle de soutiens appuyés dépassant celui des opposants fermes

58% des Français déclarent aujourd'hui être favorables à la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, dont 31% tout à fait favorables. A l'inverse, 42% se montrent opposés à cette loi, dont 24% tout à fait. Ainsi, alors que la loi a été votée et appliquée pour la première fois à Montpellier il y a quelques jours, la proportion de Français déclarant de manière appuyée leur soutien au texte de loi est plus forte que celle des Français manifestant leur hostilité. Dans le détail, on constate que les femmes (63%) mais surtout les Français de moins de 35 ans (77%), les personnes sans religion (78%) et les sympathisants de Gauche (88%) sont les plus nombreux à approuver cette loi. En revanche, les personnes les plus âgées (57%), les catholiques (52%), et *a fortiori* les catholiques pratiquants réguliers (73%), ainsi que les sympathisants de l'UMP (69%) et du Front National (71%) se déclarent majoritairement opposés à la récente loi.

Néanmoins, la « Manif pour tous » doit se poursuivre selon 59% des opposants à la loi

41% des opposants au mariage et à l'adoption pour les homosexuels considèrent que la loi ayant été votée, le mouvement de la « Manif pour tous » n'a plus lieu d'être. Mais 59% considèrent que le vote de la loi ne doit pas signifier l'arrêt du mouvement et appellent plutôt à sa continuation. Cette perspective est surtout défendue par les opposants âgés de 65 ans et plus (69%), les sympathisants de l'UMP (64%) ou du FN (69%) ainsi que par les catholiques pratiquants réguliers refusant cette loi (81%). Le vote de la loi semble ainsi avoir eu pour effet de réfréner la contestation parmi certaines catégories de population n'étant pas les plus réfractaires au mariage et à l'adoption pour les personnes de même sexe, notamment les catholiques non pratiquants (54% considèrent que le mouvement doit s'arrêter) et les opposants à la loi se situant à Gauche de l'échiquier politique (78%). Ces derniers font peut-être également preuve d'un réflexe « légitimiste » envers la majorité de Gauche à laquelle ils appartiennent ou d'un

- À ceux qui se déclarent opposés au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe, soit 42% de l'échantillon -



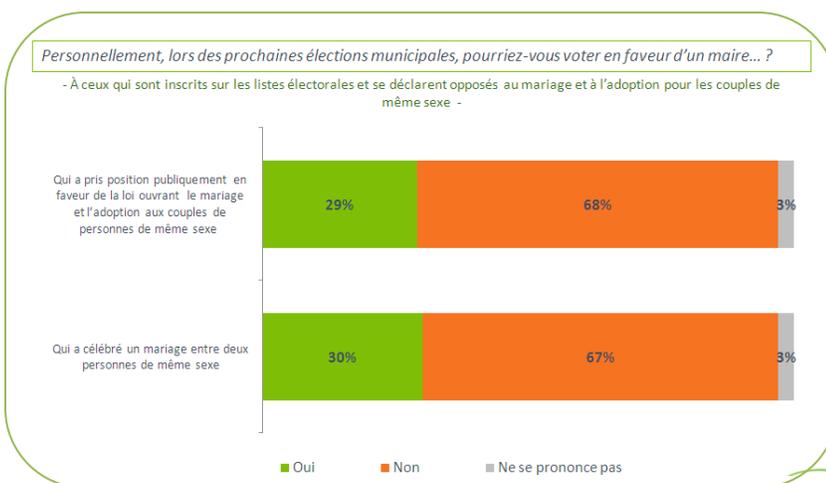
■ La loi ayant été votée, le mouvement de la « Manif pour tous » doit s'arrêter

■ Le mouvement de la « Manif pour tous » doit continuer, même si la loi a été votée

réflexe « démocratique » suite à l'entérinement de la loi par le corps législatif et la promulgation de la loi. Mais les opposants les plus assurés à la loi ne souhaitent pas voir le mouvement s'essouffler et soutiennent la « Manif pour tous » qui défend maintenant le retrait de la loi et le recours au référendum.

Des positions de principe susceptibles d'influer sur le vote lors des prochaines élections municipales, plus de six soutiens sur dix refusant l'idée de voter pour un Maire opposé, et près de sept opposants sur dix ne souhaitant pas donner leur voix à un Maire ayant soutenu la loi

Si le vote de la loi semble plutôt avoir eu pour effet de consolider les soutiens au projet et, pour partie, de désolidariser du mouvement de la « Manif pour tous » la frange des opposants les moins consistants, des lignes de fracture profondes continuent de diviser la société française sur la question du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe. De ce fait, un certain nombre de Français déclarent que leur futur comportement lors des élections municipales est susceptible de tenir compte des positions des uns et des autres sur cette question. Ainsi, **61% des Français favorables à la loi et inscrits sur les listes électorales déclarent qu'ils n'imaginent pas, lors des prochaines élections municipales, donner leur voix à un candidat ayant pris ouvertement position contre la loi**, et 82% d'entre eux excluraient de voter pour un candidat ayant refusé de marier des homosexuels. Les Français les plus modestes, les sympathisants de Gauche et les personnes sans religion sont les plus susceptibles de déclarer que leur vote sera influencé par cette question, refusant de voter pour un Maire opposé à la loi, voire ayant refusé de l'appliquer.



De même, **68% des Français opposés à la loi et inscrits sur les listes électorales déclarent qu'ils ne pourraient pas voter pour un maire ayant pris position publiquement en faveur du texte Taubira** et 67% qu'ils ne pourraient accorder leur suffrage à un maire ayant célébré une union entre deux personnes de même sexe. Ce deuxième chiffre est plus faible

que celui des huit soutiens sur dix récusant l'idée de s'exprimer en faveur d'un Maire ayant refusé de célébrer un mariage homosexuel. On peut imaginer qu'une partie des opposants, à l'image de Frigide Barjot, ne souhaite

pas que les édiles refusent d'appliquer la loi et ne pénaliseraient ainsi pas un Maire ayant célébré de telles unions. Tandis que de l'autre côté, le refus de mettre en œuvre la loi apparaît plus susceptible d'être sanctionné. En revanche, le **socle d'opposants déclarant qu'ils ne pourraient pas voter pour un soutien au mariage pour tous est légèrement plus étendu que celui des soutiens déclarant qu'ils ne pourraient pas voter pour un opposant au mariage pour tous**, signe que l'intensité des positions reste sans doute un peu plus forte dans cette partie de la population.

Mais un thème de campagne électorale secondaire par rapport aux thèmes économiques et sociaux, mais aussi sécuritaires et éducatifs

Interrogés sur des positions de principe, indépendamment des choix entre candidats qu'ils seront effectivement amenés à faire en mars prochain, les Français font donc montre d'une certaine fermeté à l'encontre des candidats selon leur position sur le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe. Mais **lorsqu'on les invite à s'exprimer sur l'importance qu'ils souhaitent voir accordée à cette question par rapport à d'autres thèmes de campagne, le mariage et l'adoption pour les couples de même sexe arrive en dernière position.**

En effet, **seuls 34% des Français souhaitent que ce thème occupe une place importante, dont 10% très importante, dans la campagne électorale qui se tiendra dans leur ville.** Cette proportion est bien plus faible que celle des Français qui souhaitent que la promotion du développement économique et de l'emploi (93%, dont 56%), les dépenses de la municipalité (92%, dont 52%) ou encore les impôts locaux (92%, dont 52%) constituent des thèmes de campagne importants. Les Français souhaitent également que soit accordée plus d'importance au maintien et à la qualité des services publics (91%, dont 42%), à la sécurité des biens et des personnes (90%, dont 52%), aux services et actions sociales envers les familles (88%, dont 35%) ou encore à l'entretien des écoles (86%, dont 34%), la préservation de l'environnement (84%, dont 34%) ainsi qu'aux aménagements urbains et au cadre de vie (84%, dont 24%). Bien que moins prioritaires, la circulation et le stationnement (69%, dont 22%) ou encore les activités culturelles et sportives (68%, dont 16%), constituent des thèmes qui devraient aux yeux des Français avoir plus de place dans la campagne que le mariage et l'adoption pour les personnes de même sexe. On constate même que les opposants (19%), les sympathisants du Front National (23%) ou de l'UMP (28%) ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus (28%) sont un peu moins nombreux à vouloir que cette question occupe une place importante dans les débats de la campagne municipale.

Ainsi, le mariage et l'adoption pour tous constitue un thème secondaire au regard du poids des préoccupations économiques, sociales et sécuritaires. Et il est probable que, dans les faits, les prises de position des uns et des autres sur cette question influe moins sur le vote que les propositions des candidats en matière économique et sociale.

*_**

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive-, la taille de l'échantillon.

A propos de Harris Interactive

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6^{ème} rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe – 39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr
Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr